



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 :

Le présent contrat est valable pour toutes manifestations se situant dans l'Hôtel du Golf, ses dépendances, parkings et espaces verts.

Article 2 :

Barèmes de prix et conditions de paiement.

- Les tarifs des différentes prestations sont en Euros, en prix nets et par personne.
- Les tarifs en vigueur à la date d'établissement du devis sont définitifs, à compter de la réception de la garantie de réservation.
- Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou réglementaires.
- Aucun escompte n'est appliqué pour paiement anticipé.
- En cas de non paiement de nos factures à leurs dates de règlement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans mise en demeure et aux taux des avances de la Banque de France, majorés de deux points, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

Article 3 :

Garantie de réservation " Les Arrhes"

Toute réservation doit être garantie par 60 % d'arrhes, comme suit : 30 % du montant prévu TTC, pour que la réservation soit garantie 30 % du montant prévu TTC, 30 jours avant la manifestation.

Article 4 :

Confirmation de réservation

La réservation est confirmée dès la réception de la confirmation écrite du client et du premier versement du montant des arrhes, tel que défini ci-dessus.

La réservation n'est définitive qu'après encaissement par notre banque du chèque d'arrhes.

La réservation est réputée nulle si le chèque d'arrhes est rejeté.

L'encaissement des arrhes indique l'adhésion totale du client aux présentes conditions de vente.

Article 5 :

Espace non-fumeur

En application de la loi en vigueur, le client est informé que les locaux affectés à un usage collectif sont strictement non-fumeurs. Il assume la responsabilité de faire respecter cette loi par ses invités, ainsi que les dommages pouvant résulter de sa non-application.

Article 6 :

Modifications de réservation

Toute modification à la prestation doit être communiquée par écrit et être suivie d'une acceptation expresse écrite.

Article 7 :

Obligations du client

Les clients useront des lieux et de leurs installations en "bon père de famille".

Ils seront responsables des dégradations commises, des manquements légaux, de la tenue des invités, des nuisances commises de son fait ou de celui de ses invités et/ou de par sa négligence ou celle de ses invités. Tout manquement nécessitant réparation matérielle, physique ou morale sera facturé au client.

Article 8 :

Conditions d'annulation

- Annulation à plus de 30 jours : les arrhes ne sont pas restituées.
- Annulation de 30 jours à moins de 14 jours : toute réservation sera facturée 20 % du prix initialement prévu (sans restitution d'arrhes).
- Annulation de 14 jours à la date de la manifestation : toute annulation sera facturée à 100 % du montant initialement prévu, en tenant compte des arrhes versées

Article 9 :

Modalités de règlement

Mariage : le règlement du solde intervient dès la fin de la manifestation.

Autres prestations : le règlement du solde doit intervenir 30 jours maximum après la date de la manifestation.

Article 9bis:

Conditions repas "test mariage" : tout repas pour ce type de prestation sera facturé de la manière suivante :

- 2 menus si 2 couverts réservés
- 3 menus pour 4 couverts réservés
- 4 menus pour 6 couverts réservés.

Article 10 :

La responsabilité de l'Hôtel du Golf ne pourra pas être engagée en cas de vols ou dégradations d'effets personnels dans les locaux, dépendances, parkings et espaces verts de l'Hôtel du Golf.

Article 11 :

Facturation de la prestation

- Une tolérance de + ou- 5 % est autorisée, par rapport au nombre de convives.
- Le jour de la manifestation, si cette tolérance excède 5 %, le total du nombre de convives prévu sera facturé.

Article 12 :

Réclamation / Acceptation

Toute réclamation ou contestation devra faire l'objet d'un courrier dans un délai de 8 jours, après tenue de la manifestation.

Les tribunaux compétents sont les tribunaux de résidence de l'établissement.

Le versement d'arrhes ou lettre de réservation valent acceptation des conditions générales de ventes.

LA DIRECTION